

Zeitschrift: Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft

Band: 81 (2024)

Heft: 1

Artikel: Vespasien au Quirinal : une hypothèse à propos de Dion 66.10

Autor: Royo, Manuel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1062344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vespasien au Quirinal

Une hypothèse à propos de Dion 66.10

Manuel Royo, Tours

Abstract: According to Dio Cassius, Vespasian did not often stay on the Palatine, preferring the gardens of Sallust on the Quirinal, where he affected to live modestly. In spite of the difficulties involved in recovering the decorative programme of these gardens, their significance is not dissimilar to that of the *Domus Aurea*. However, even if their common conception and their Hellenistic inspiration link the two, their accessibility to the people and the proclaimed modesty of the Prince distinguish the gardens of Sallust from the residence of Nero. Placed, like the *Templum Pacis* and the Colosseum, under the patronage of victory and marked by strong *imitatio Augusti*, these gardens aim at legitimizing power arising from civil war.

Keywords: Palatin, Quirinal, *Horti Sallustiani*, Jardins de Salluste, *Domus Aurea*, décor sculpté, palais, *imitatio Augusti*.

Lorsque Vespasien, en septembre 70 apr. J.-C., arrive en vainqueur à Rome, on s'attendrait à ce qu'il s'installe au Palatin, très certainement dans la *Domus Tiberiana*. Celle-ci, plus encore que la villa du parc de la *Domus Aurea* néronienne, constitue, au moment de la crise ouverte en 68–69 par la mort du dernier julio-claudien, le centre de l'activité politique et le théâtre de certains de ses épisodes les plus sanglants¹. Or, selon l'historien Dion Cassius², «Vespasien habitait peu sur le Palatin et passait le plus clair de son temps dans ce qu'on appelle les Jardins de Salluste; il y recevait qui le voulait, non seulement des sénateurs, mais encore des personnes d'autres conditions ...». La remarque est évidemment destinée à dresser le portrait flatteur d'un empereur modeste et accessible, ce qui contraste avec les extravagances de ses prédécesseurs immédiats, au premier rang desquels figure Néron³. En cela, l'image du fondateur de la nouvelle dynastie ne diffère guère de celle que trace Suétone⁴ et relève presque d'un lieu commun sur la nature du bon prince. L'usage qui est fait des jardins paraît même relativement banal lui aussi. Il n'est que de rappeler la fréquentation par Auguste de ceux de

* Je tiens à remercier L. Baumer, A. Vial-Logeay et A. Parlebas pour leurs remarques et leur relecture.

¹ Tac. *Hist.* 1,27.29.35.80–83; 3,75.84; Suet. *Vit.* 15,2; M. Royo, «Le palais dans la ville», *MEFRA* 106–1 (1994) 221–222.242; Cl. Krause, «La Domus Tiberiana in età flavia», dans F. Coarelli (éd.), *Divus Vespasianus. Il bimillenario dei Flavi* (Milan 2009) 264.

² Dio Cass. 66,10: Όλιγα μὲν ἐν τῷ παλατίῳ ὥκει, τὸ δὲ δὴ πλεῖστον ἐν τοῖς κήποις τοῖς καλουμένοις Σαλουνστιείοις διέτριβε, κάνταῦθα τὸν βουλόμενον οὐχ ὅτι τῶν βουλευτῶν ἀλλὰ καὶ τῶν ἄλλων ἐσεδέχετο ... Trad. E. Gros (Paris 1867).

³ R. Már, *El Palati, la formació dels palaus imperials a Roma* (Tarragone 2005) 149.

⁴ Suet. *Vesp.* 8,1 sq. 9,1–2.11–14.

Mécène sur l’Esquilin⁵, de Lamia par Caligula⁶ ou de ces mêmes *Horti Sallustiani* par Néron au retour de ses escapades nocturnes et crapuleuses sur la *via Flaminia*⁷.

La situation est cependant bien différente et la rupture pleinement consommée avec le dernier julio-claudien, ce qui n’était pas le cas de certains prétendants à l’Empire comme Othon qui aurait consacré cinquante millions de sesterces à l’achèvement de la *Domus Aurea* durant le bref intermède que constitua son règne⁸. Le démantèlement par les Flaviens d’une partie du domaine néronien, célébré par Martial⁹, fournit a priori l’occasion de cette occupation des jardins de Salluste¹⁰, bien qu’on sache que le fils ainé du nouveau prince, le futur empereur Titus s’installa dans une des demeures (celle de Mécène) du parc néronien de l’Esquilin.

Cependant, le caractère permanent de cette résidence éloignée du centre politique traditionnel où domine désormais le Palatin n’en reste pas moins surprenant, surtout de la part d’un prince soucieux de se démarquer du concepteur de la *Domus Aurea*. De surcroît, les jardins de Mécène ne furent jamais le séjour ordinaire d’Auguste et les exemples de Caligula et de Néron font en cela figure d’exceptions comme le note Pline l’Ancien¹¹.

Le texte de Dion, où toute autre mention de la résidence du Palatin est absente, présente en réalité ces jardins du Quirinal comme une véritable demeure impériale permanente que des sources hagiographiques tardives désignent du terme de *palatium*¹² et dont Dion et Suétone illustrent le fonctionnement¹³:

«[Vespasien] s’entretenait [là], le matin, encore dans son lit, avec ses plus intimes amis, les autres le saluaient dans les rues. Les portes de la résidence impériale

⁵ Suet. *Aug.* 72,4. Sur la question de la prétendue «immobilité» de l’empereur, voir Fr. Chausson, «La fausse immobilité du Prince», dans A. Hostein/S. Lallanne (éds.), *Les voyages des empereurs dans l’Orient romain* (Paris 2012) 21–22.

⁶ Suet. *Calig.* 59,2; Philo. *Leg.* 351.358–359.

⁷ Tac. *Ann.* 13,47.

⁸ Suet. *Otho.* 7; S. Wood, «The *Horti* in the city of Rome. Emulation and transcendence in late Republic and Early Empire», *TRAC* (2010) 75.

⁹ Mart. *Spect.* 2.

¹⁰ Ch. Häuber, «Gli Horti in età flavia», dans F. Coarelli (éd.), *op. cit.* (n. 1) 312–319.

¹¹ Plin. *HN*. 36,111: *Bis uidimus urbem totam cingi domibus principum Caii et Neronis, huius quidem, ne deesset, aurea.* «Par deux fois nous avons vu la Ville entourée tout entière par les résidences des empereurs Caius et Néron, celle de ce dernier, à la vérité étant dorée, pour qu’il ne lui manquât rien». Trad. R. Bloch (Paris 1981); cf. M. Royo, «Bis vidimus urbem totam cingi ..., (Pline, *HN*. 36,111). Les résidences de Caligula et de Néron, entre topos rhétorique et réalité topographique», dans Y. Perrin (éd.) *Neronia VII* (Bruxelles 2007) 383 sq.

¹² P. Innocenti/M.C. Leotta, «*Horti Sallustiani*», *LTUR* III (1996) 80; G. De Spirito, «*Palatum Salusti/Sallustianum*», *LTUR* IV (1999) 46–48; P. Liverani, «Dal *Palatum imperiale* al *Palatum pontificio*», *ActaAArHist.* 17 (2003) 158.

¹³ Cf. A. Bérenger, «Les sénateurs et le Palatin», dans M. De Souza/O. Devillers (éds.), *Le Palatin, émergence de la colline du pouvoir à Rome, de la mort d’Auguste au règne de Vespasien, 14–79 apr. J.-C.*, *Neronia X* (Bordeaux 2019) 199–206.

étaient ouvertes tout le jour, et aucun garde n'était placé à l'entrée. Il allait assidûment au sénat et communiquait à ce corps toutes les affaires; souvent même il rendait la justice sur le Forum. [...] Il admettait fréquemment à sa table plusieurs membres de ce corps et des autres, et lui-même souvent il soupaît chez ses amis intimes.»¹⁴

«Quand il fut sur le trône, il se levait de bonne heure et même avant le jour. Il lisait d'abord ses lettres et les rapports des officiers du palais; ensuite il recevait ses amis, et, pendant qu'ils lui rendaient leurs devoirs, il se chaussait et s'habillait. Après avoir expédié les affaires présentes, il se promenait en litière; puis il se livrait au repos, ayant à côté de lui une des nombreuses concubines que, depuis la mort de Cénis, il avait choisies pour la remplacer. Il passait de son cabinet au bain, et de là dans la salle à manger. C'était, dit-on, le moment où il était de l'humeur la plus douce et la plus facile: aussi était-ce celui que les employés de sa maison saisissaient avec empressement pour lui adresser leurs demandes.»¹⁵

Aussi convient-il, pour expliquer ce choix du Quirinal, de se demander d'abord quelles auraient été au Palatin les raisons pratiques qui pouvaient conduire Vespasien à s'en détourner. S'il s'est agi également d'un choix politique, il faut alors s'interroger sur un éventuel déplacement du centre gravité du pouvoir, un aspect marginal dans les études récentes qui ont été consacrées aux jardins de Salluste. L'exemple des jardins de Mécène sur l'Esquilin fournit de ce point de vue un modèle d'interprétation intéressant à confronter¹⁶.

Les conditions du démantèlement de la propriété Ludovisi à la fin du XIX^e siècle qui occupait une grande partie du site n'ont malheureusement permis qu'une restitution hypothétique des contextes architecturaux et décoratifs auxquels appartenaient les œuvres d'art découvertes alors (fig. 1 et 2)¹⁷. Aussi la critique s'est-elle déplacée sur la nature et l'histoire chaotique de ces œuvres plutôt que sur ces éventuels programmes décoratifs¹⁸. La connaissance

¹⁴ Dio Cass. 66,10: πρὸ τῆς ἔω ἐν τε τῇ εὐνῇ κείμενος συνεγίνετο, καὶ ἔτεροι ἐν ταῖς ὁδοῖς αὐτὸν ἡσπάζοντο. Αἱ τε θύραι τῶν βασιλείων ἡνεῳγμέναι διὰ πάσης τῆς ἡμέρας ἤσαν, καὶ φρουρός οὐδεὶς ἐν αὐταῖς ἐγκαθειστήκει. "Εξ τὸ συνέδριον διὰ παντὸς ἐφοίτα, καὶ περὶ πάντων αὐτοῖς ἐπεκοίνου, κάν τῇ ἀγορᾳ πολλάκις ἐδίκαζεν. [...] Συσσίτους τε ἔκ τε αὐτῶν ἐκείνων καὶ ἐκ τῶν ἄλλων καθ' ἐκάστην ἡμέραν συχνοὺς ἐποιεῖτο, καὶ πολλάκις καὶ αὐτὸς παρὰ τοῖς πάνυ φίλοις ἐδείπνει. Trad. E. Gros (Paris 1867).

¹⁵ Suet. *Vesp.* 21,2–3: *In principatum maturius semper ac de nocte euigilabat; dein perfectis epistolis officiorumque omnium breuiaris, amicos admittebat, ac dum salutabatur, et calciabat ipse se et amiciebat; postque decisa quaecumque obuenissent negotia, gestationi et inde quieti uacabat, accubante aliqua pallacarum, quas in locum defunctae Caenidis plurimas constituerat; a secreto in balineum tricliniumque transiliebat. Nec ullo tempore facilior aut indulgentior traditur, eaque momenta domestici ad aliquid petendum magno opere captabant.* Trad. M. Cabaret-Dupaty (Paris 1893).

¹⁶ Voir en particulier Cl. Chillet, «Limites de la ville et symboles du pouvoir à Rome. Les ambiguïtés des jardins de Mécène», *RHU* 31 (2011) 151–170.

¹⁷ E. Talamo, «Gli *horti* di Sallustio a *porta Collina*», dans M. Cima/E. La Rocca (éds.), *Horti Romani* (Rome, 1998) 113–169.

¹⁸ K. J. Hartswick, *The Gardens of Sallust. A changing Landscape* (Austin 2006).



Fig. 1: Extrait du plan de Nolli (1748) correspondant aux jardins de Salluste, d'après [https://commons.wikimedia.org/wiki/Nuova_Topografia_di_Roma_di_Giovanni_Battista_Nolli_\(1748\)?uselang=fr%20Domaine%20public](https://commons.wikimedia.org/wiki/Nuova_Topografia_di_Roma_di_Giovanni_Battista_Nolli_(1748)?uselang=fr%20Domaine%20public).

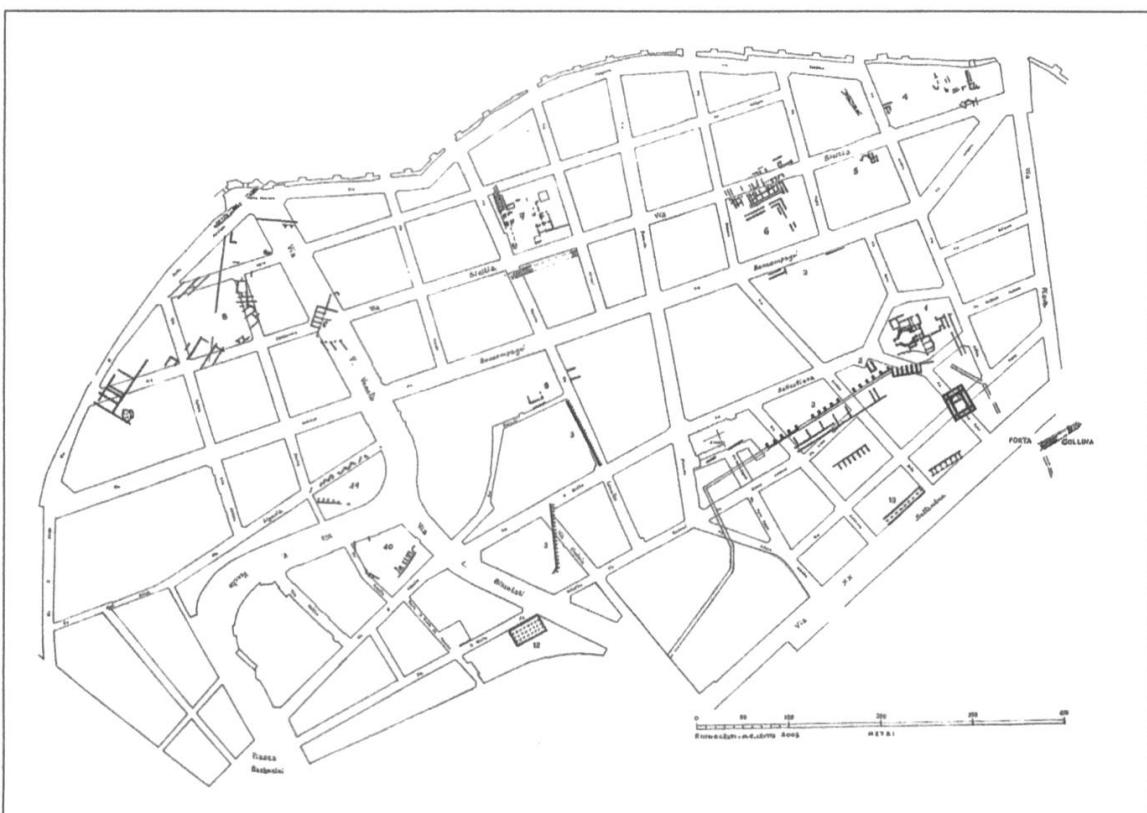


Fig. 2: Situation des vestiges actuels des jardins de Salluste dans la topographie contemporaine, d'après P. Innocenti/M.C. Leotta, «*Horti Sallustiani. Le evidenze archeologiche e la topografia*», BCAR 105 (2004), fig. 1.

de l'environnement religieux de ce secteur¹⁹ permet de réévaluer l'intérêt de ces derniers et par là d'expliquer les raisons idéologiques à l'origine de la préférence accordée par Vespasien aux jardins de Salluste.

Le Palatin sous Vespasien: un espace en chantier

Lorsque Suétone évoque les constructions et les restaurations entreprises par Vespasien à la suite des incendies qui accompagnèrent la prise de Rome et les combats entre ses troupes et celles de Vitellius, il n'est nulle part question de la colline impériale. L'accent est plutôt mis sur les deux grandes réalisations du nouveau régime, le *Templum Pacis* d'un côté, le Colisée de l'autre, ainsi que sur le seul monument julio-claudien susceptible de s'accorder avec le futur programme urbanistique flavien décrit par Suétone, le temple du divin Claude (fig. 3)²⁰. Cela ne signifie pas que Vespasien n'ait rien entrepris sur le Palatin. Non seulement il est fort probable que la maison d'Auguste ait connu en 72 apr. J.-C. une restauration plus ou moins importante²¹ mais les fouilles suisses de ces trente dernières années ont mis en évidence un certain nombre d'aménagements qu'on s'accorde à dater du premier Flavien à l'emplacement de la *Domus Tiberiana* néronienne ainsi que sous la future *Domus Flavia* domitiane²².

Lorsque Vespasien entre à Rome, la *Domus Tiberiana* conserve encore l'aspect qui est le sien après l'incendie de 64 apr. J.-C.: un corps central carré, entouré

¹⁹ F. Coarelli, *Collis, il Quirinale e il Viminale nell'Antichità* (Rome 2014).

²⁰ Suet., *Vesp.* 9,1–2: *Fecit et noua opera templum Pacis foro proximum, Diuique Claudii in Caelio monte coeptum quidem ab Agrippina, sed a Nerone prope funditus destructum; item amphitheatum urbe media, ut destinasse compererat Augustum.* «Il entreprit aussi des constructions nouvelles: le temple de la Paix, près du Forum; celui de Claude sur le mont Caelius, commencé par Agrippine et presque détruit par Néron; un amphithéâtre au milieu de la ville, comme il avait appris qu'Auguste en avait eu l'intention». Trad. M. Cabaret-Dupaty (Paris 1893), revue M.R.; R. H. Darwall-Smith, *Emperors and Architecture: A Study of Flavian Rome* (Bruxelles 1996) 54–55.89; Már, *op. cit.* (n. 3) 145; M. Vasta, «Flavian Visual Propaganda: Building a Dynasty», *Constructing the Past* 8,1 (2007) 121–122; L. Roman, «Martial and the city of Rome», *JRS* 100 (2010) 116; J.Á. Domingo/R. Már/P. Pensabene, «El complejo arquitectónico del templo del Divo Claudio en el monte Celio de Roma», *Arch. Class.* 64 (2013) 299.339.

²¹ C. Cecamore, «Apollo e Vesta fra Augusto e Vespasiano», *BCAR* 96 (1996) 18. L'incertitude demeure sur la structure circulaire que l'auteur rapproche du sanctuaire de Vesta.

²² Cl. Krause, *Domus Tiberiana Nuove ricerche-Studi di Restauro* (Zürich 1985) 123; Cl. Krause, «Die Domus Tiberiana. Vom Wohnquartier zum Kaiserpalast», dans A. Hoffmann/U. Wulf (éds.), *Die Kaiserpaläste auf dem Palatin in Rom: das Zentrum der römischen Welt und seine Bauten* (Mayence 2004) 51–52; R. Már, «El Palatino con la dinastía flavia: usos y funciones del palacio imperial», dans L. Capogrossi Colognesi/E. Tassi Scandone (éds.), *La Lex de imperio Vespasiani e la Roma dei Flavi* (Rome 2009) 6–9; dernières synthèses dans Cl. Krause, «La Domus Tiberiana in età flavia», dans Coarelli *op. cit.* (n. 1) 264–267; U. Wulf-Rheidt/N. Sojc, «Evoluzione strutturale del palatino sud-orientale in epoca flavia», dans Coarelli, *op. cit.* (n. 1) 268–279; C. Krause, «Domus Tiberiana. Le Quartier tardo-républicain, la maison d'Auguste, le Palais julio-claudien et la Roma quadrata», dans M. De Souza/O. Devillers (éds.), *Le Palatin, émergence de la colline du pouvoir à Rome, de la mort d'Auguste au règne de Vespasien, 14–79 apr. J.-C.* (Bordeaux 2019) 89.

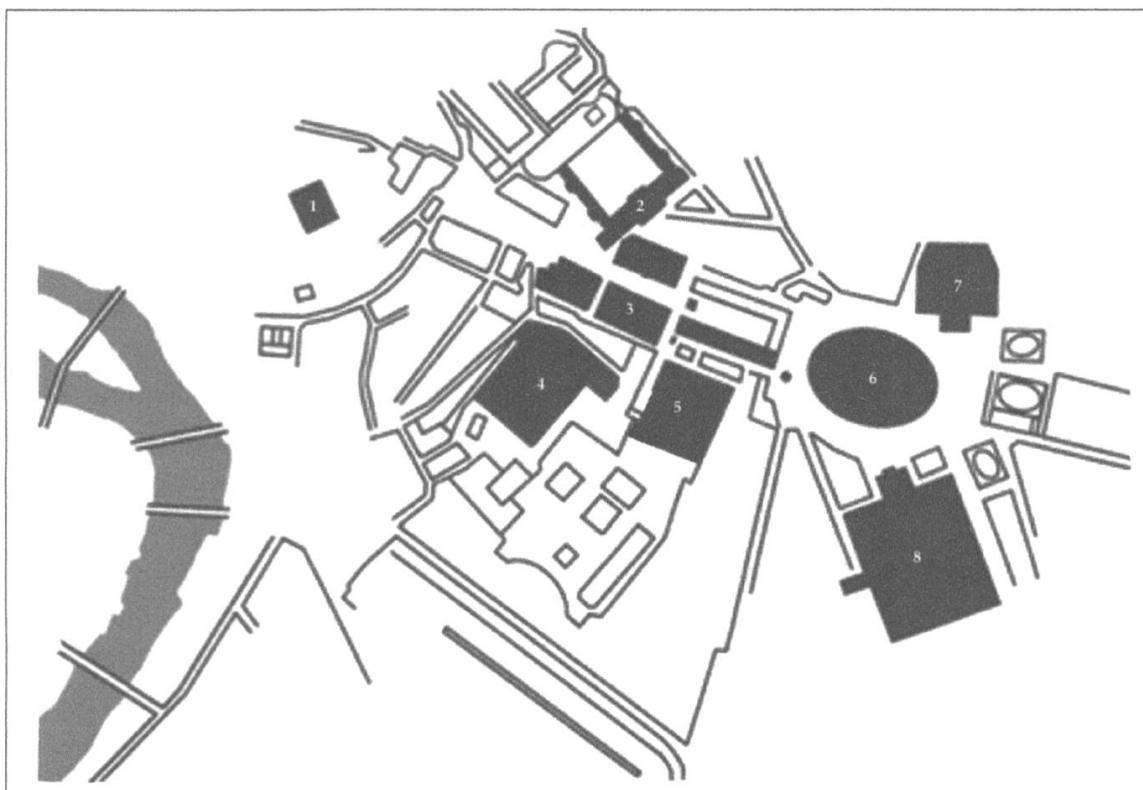


Fig. 3: Constructions au centre de Rome restaurées ou entreprises par Vespasien: 1 Capitole, 2 *Templum Pacis*, 3 portiques et *horrea*, 4 *Domus Tiberiana*, 5 Vigna Barberini 6 Amphithéâtre, 7 Thermes de Titus, 8 *Aedes Divi Claudi*. Dessin MR.

de jardins et d'un portique périphérique, le tout supporté par d'imposantes substructions qui dominent le Forum à l'angle nord-ouest de la colline²³. Occupée dès 70 par le jeune Domitien, la *Domus* devient à la fois résidence privée et espace de représentation, préfigurant la réalisation, à quelques centaines de mètres à l'est, du futur palais flavien (*Domus Flavia et Augustana*). Rien ne prouve cependant que les services «administratifs» du palais, sans doute situés dans les substructions²⁴ aient disparu à cette occasion. Les interventions les mieux documentées concernent la transformation du quadriportique central (fig. 4) en une salle de réception couverte (*aula* n. 1), la disparition de l'escalier situé au pied nord de la terrasse au profit de *balnea* accessibles depuis le *clivus victoriae* et sans doute destinés au personnel du palais (n. 2). Enfin, au niveau supérieur de la terrasse, on édifie dans l'angle nord-est un complexe thermal perpendiculaire à la structure porteuse (n. 3)²⁵. L'ensemble flavien se détache désormais des autres

²³ Krause, *op. cit.* (n. 20 1985) 128 sq.

²⁴ Y. Perrin, «Imperii arx: métaphore ou réalité? Les fonctions de la Domus Tiberiana néronienne», dans P. Defosse, (éd.), *Hommages à Carl Deroux III* (Bruxelles 2003) 346 sq. 349; Már, *op. cit.* (n. 22) 36.

²⁵ Már, *op. cit.* (n. 3) 149 sq.; Krause, *op. cit.* dans Coarelli *op. cit.* (n. 1) 264; Cl. Krause, «Domus Tiberiana. Aménagements de thermes, de jardins et d'une tour», dans Ph. Fleury/S. Madeleine (éds.), *Topographie et urbanisme de la Rome antique* (Caen 2022), 419–438 (part. 421–423).

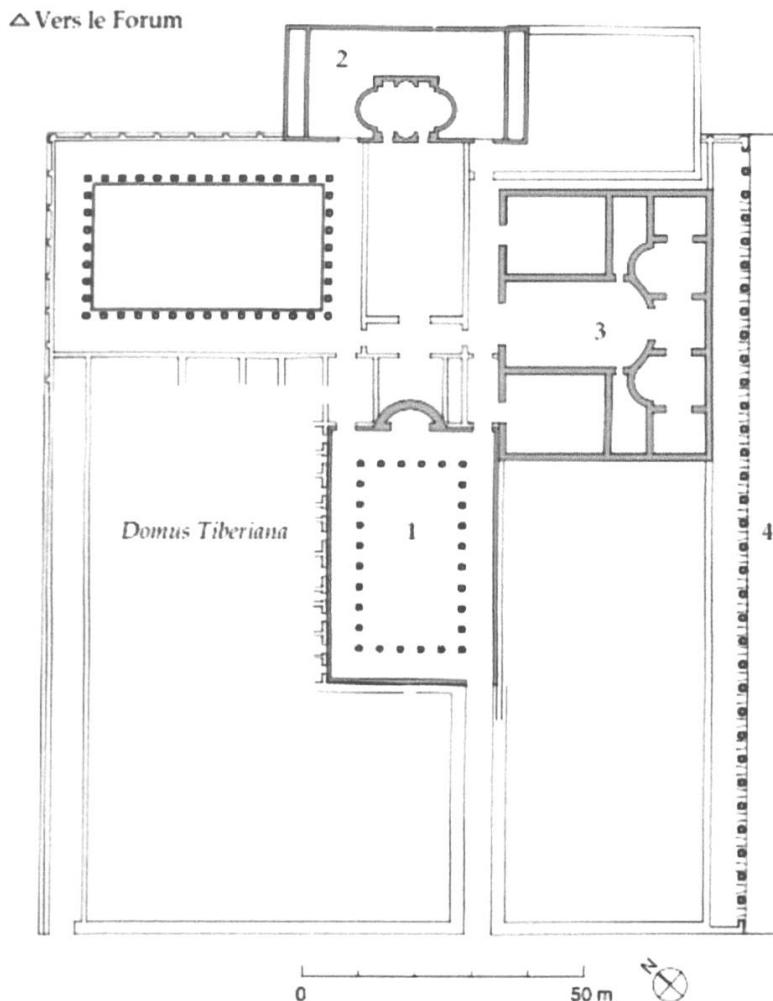


Fig. 4: Modifications de la *Domus Tiberiana* sous Vespasien (1 salle de réception couverte (*aula*), 2 bains réservés au personnel, 3 complexe thermal, 4 escalier donnant sur l'*area palatina*) d'après R. Már, *El Palati, la formacio dels palaus imperials a Roma* (Tarragone 2005) fig. 79 (ajouts MR).

dispositifs néroniens²⁶ – qui, même démantelés ou transformés (*via sacra*), conservent une certaine cohérence²⁷ – et se tourne en direction de l'*area palatina* comme le suggère la présence d'un escalier d'accès monumental situé sur le côté

²⁶ Y. Perrin, «Le forum romain sous Néron (58–64 apr. J.-C.). La resémantisation monarchique de la place républicaine», dans Y. Perrin (éd.), *S'approprier les lieux. Histoire et pouvoirs* (Saint-Etienne 2009) 42 sq.; Fr. Villedieu, «Le corps septentrional du palais flavien et son impact sur le paysage», dans D. Nelis/L. Baumer/M. Royo (éds.), *Lire la Ville 2, Fragments d'une archéologie littéraire de Rome à l'époque flavienne* (Bordeaux 2020) 43 n. 29. 44.

²⁷ M. Medri, «Suet., Nero 31,1: Elementi e proposte per la ricostruzione del progetto della Domus Aurea», dans Cl. Panella (éd.), *Meta sudans 1* (Rome 1996) 168–172; M. Ippoliti, «La pendice settentrionale del Palatino tra l'età augustea e l'età vespasianea attraverso il nuovo piano urbanistico nerone», dans M. De Souza/O. Devillers (éds.), *op. cit.* (n. 13) 109–122; M. Mimmo, «Horrea Vespasiani. Progettualità, strutture e funzione, dalla conversione delle costruzioni neroniane agli interventi severiani», dans M. De Souza/O. Devillers (éds.), *op. cit.* (n. 13) 139–152.

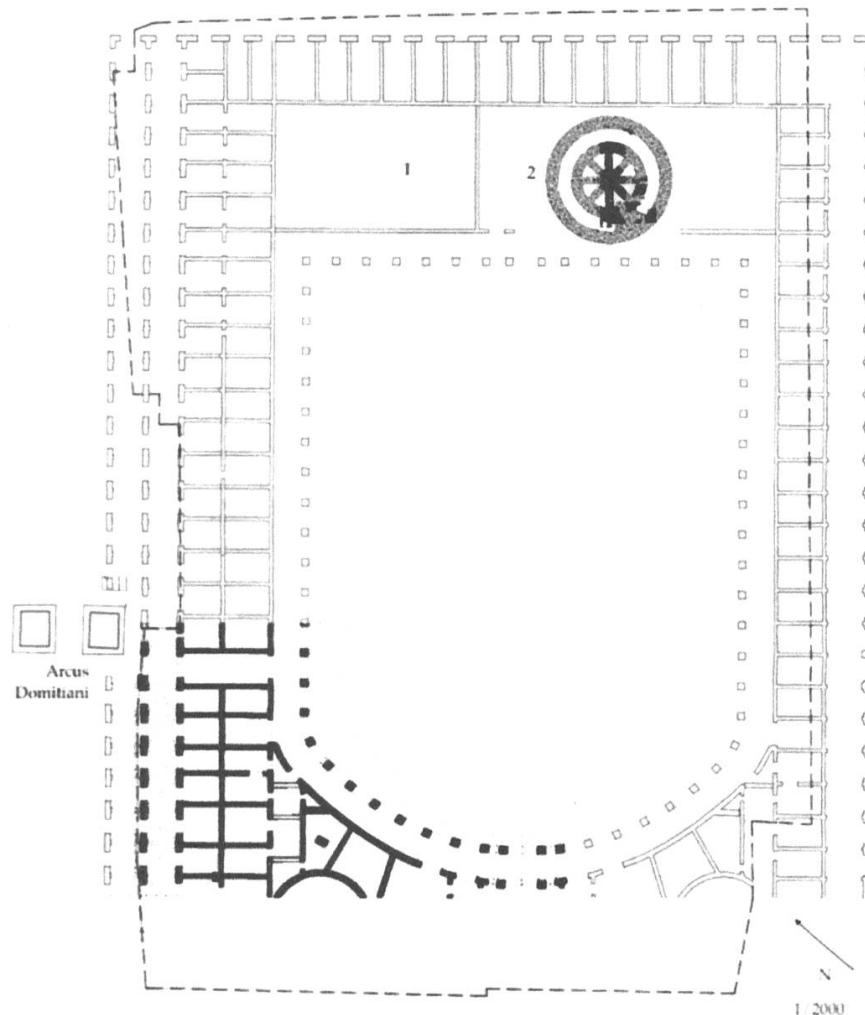


Fig. 5: La terrasse de la Vigna Barberini et le portique flavien: 1 jardin (?) flanquant l'espace de réception (*triclinium*), 2 la *cenatio* néronienne d'après Fr. Villedieu (éd.), *La vigna barberini III, La Cenatio rotunda* (Rome 2021) fig. 8 et 36 (montage MR).

oriental de la terrasse (n.4)²⁸. De même, la future *aula regia* de la *Domus Flavia* semble avoir été précédée par une construction identique datable du début de l'époque flavienne et qui aurait elle-même remplacé un pavillon néronien de dimensions comparables²⁹.

L'ambition et les aspirations futures du jeune Domitien ne suffisent sans doute pas à expliquer la préférence de son père pour les jardins de Salluste. En revanche, on peut invoquer une raison pratique. Le Palatin est en chantier, encore après la mort de Néron, et l'agrément offert par la *Domus Tiberiana* devait y être limité. Notons également que l'angle est de la colline connaît avec l'avènement de Vespasien d'importants travaux qui aboutiront à la création en une dizaine

²⁸ Défendue par M. Royo, *Domus imperioriae. Topographie, formation et imaginaire des palais impériaux du Palatin (II^e siècle av. J.-C.–I^{er} siècle apr. J.-C.)* (Rome 1999) 295 sq.

²⁹ Royo, *op. cit.* (n. 28) 313; Már, *op. cit.* (n. 3) 152 sq.; Már, *op. cit.* (n. 22) 9.

d'années de la terrasse de la Vigna Barberini, pourvue d'un portique et sans doute d'un espace de réception dont la conception et la forme rappellent celles du *triclinium* de la *Domus Flavia* (fig. 5 n.1)³⁰. La destruction des constructions antérieures, comme la *cenatio rotunda* néronienne, et le remplissage du terrassement artificiel qui remodèle complètement le site, n'interviennent qu'au cours de la première phase flavienne du site (années 70–80)³¹.

Les jardins de Salluste: un changement du centre de gravité politique

Malgré ces contraintes matérielles particulières, il est quelque peu embarrassant de voir Vespasien reproduire sur le Quirinal le mode de vie de Néron, quel que soit le soin qu'il apporte à donner de lui l'image d'un prince débonnaire.

Peut-être faut-il en cela nuancer l'hypothèse d'une bipolarité *Domus Tiberiana / Domus Aurea* à laquelle Domitien viendrait mettre un terme. Certes, la construction des *Domus Flavia* et *Augustana* rassemblera désormais en un seul lieu cette double fonction, résidentielle et politique³². Cependant, Vespasien, avant cette transformation, paraît avoir été le premier à modifier le centre de gravité du pouvoir, en faveur d'une résidence unique, à la fois éloignée du centre politique de Rome et distincte du Palatin. L'explication tient sans doute non seulement aux travaux en cours mais aussi au contexte historique et idéologique qui accompagne son accession à l'Empire.

Les jardins de Salluste ont en effet représenté un enjeu stratégique lors de la phase finale de la crise de 69 apr. J.-C. Situés à proximité de la porte Colline, où se trouve déjà le camp prétorien³³, ces jardins occupent une position dominante qui garantit à la fois l'entrée nord de Rome, et le contrôle de la cité tout entière. Leur possession fut d'ailleurs l'objet de violents affrontements entre les troupes de Vespasien et celles de Vitellius peu avant sa chute³⁴. À ces motivations concrètes, s'ajoutent très vraisemblablement des raisons symboliques.

Le passage de la colline de Romulus (le Palatin) à celle des Sabins (le Quirinal) marque une forme d'expression triomphale des Flaviens. Il rappelle l'origine de la *gens* du nouveau maître de Rome, alors même que celui-ci paraît s'en défendre et associer simplicité et retenue en choisissant un domaine déjà

³⁰ Fr. Villedieu (éd.), *La vigna barberini III, La Cenatio rotunda* (Rome 2021) 43.49.52.

³¹ Villedieu, *op. cit.* (n. 30), 22 sq.

³² Royo, *op. cit.* (n. 28) 204 sq.

³³ M. C. Capanna, «Regio vi Alta Semita», dans A. Carandini/P. Carafa (éds.), *Atlante di Roma antica I* (Rome 2012) 459–460.

³⁴ Tac. *Hist.* 3,82.

anciennement aménagé³⁵. Suétone³⁶ rapporte aussi que Vespasien se moquait de ceux qui entendaient faire remonter la *gens Flavia* aux fondateurs de Rieti dans sa région natale de Sabine, et à un compagnon d'Hercule, dont le tombeau se serait situé sur la *via Salaria*, non loin sans doute de sa nouvelle résidence. En réalité, la découverte en 1965 sous l'ex-couvent de S. Suzanne (Caserma di Corazzieri, via XX Settembre, 12)³⁷ de mosaïques pariétales datables du règne de Vespasien, paraît conforter ce rapprochement symbolique, si discret soit-il. Liées à la restructuration d'un nymphée ou d'un ensemble thermal situé dans ces jardins, elles représentent un épisode périphérique de la légende d'Hercule (le rapt d'Hylas) dont la fortune iconographique correspond à cette même période³⁸.

De même, à suivre Flavius Josèphe³⁹, il semble qu'une partie du butin tiré de la prise de Jérusalem soit allée au *Templum Pacis*, tandis qu'une autre était déposée au palais (ἐν τοῖς βασιλείοις), ce qui, si l'on se réfère à la notice de Dion, laisse penser qu'il s'agirait plutôt du domaine du Quirinal que de la *Domus Tiberiana*⁴⁰. Ajoutons à cela la proximité du temple de Quirinus et celle de la maison de Flavius Sabinus et de Vespasien, qui expliquent sans doute la volonté de Domitien d'édifier ensuite un temple dédié à la *gens Flavia* à l'emplacement de celle-ci⁴¹. Avec l'agencement en terrasse de ces jardins, héritage des propriétaires précédents, nous disposons là d'éléments rappelant ceux d'une *regia hellénistique*⁴². Bien qu'il soit impossible d'affirmer que les aménagements de la *Vallis*

³⁵ M. De Vos, «Late Republican and Flavian Wall Mosaics in the Horti Sallustiani», dans *VI Coloquio Internacional sobre mosaico antiguo* (Palencia 1994) 94; M. De Vos, *Dionysos, Hylas e Isis sui monti di Roma. Tre monumenti con decorazione parietale in Roma antica* (Rome 1997) 98.

³⁶ Suet. *Vesp.* 12,2.

³⁷ M. De Vos, «Horti Sallustiani, Ninfeo o terme», *LTUR* II (1996) 82; Capanna, *op. cit.* (n. 33) 461.

³⁸ De Vos, *op. cit.* (n. 35 1997) 86 sq.

³⁹ Joseph., *BJ*, 7,160–162: [160] πάντα γὰρ εἰς ἐκεῖνον τὸν νεώ συνήχθη καὶ κατετέθη, δι’ ὃν τὴν θέαν ἄνθρωποι πρότερον περὶ πᾶσαν ἐπλανῶντο τὴν οἰκουμένην, ἔως ἂλλο παρ’ ἄλλοις ἦν κείμενον ιδεῖν ποθοῦντες. [161] Ἀνέθηκε δὲ ἐνταῦθα καὶ τὰ ἐκ τοῦ ἱεροῦ τῶν Τουδαίων χρυσᾶ κατασκευάσματα σεμνυνόμενος ἐπ’ αὐτοῖς. [162] Τὸν δὲ νόμον αὐτῶν καὶ τὰ πορφυρᾶ τοῦ σηκοῦ καταπετάσματα προσέταξεν ἐν τοῖς βασιλείοις ἀποθεμένους φυλάττειν. «Il transporta et exposa dans ce temple toutes les merveilles que les hommes avant lui devaient aller chercher dans divers pays, au prix de longs voyages. Il y consacra les vases d'or provenant du Temple des Juifs, butin dont il était particulièrement fier. Quant à la loi des Juifs et aux voiles de pourpre du sanctuaire, ils furent, par son ordre, déposés et gardés dans le palais». Trad R. Harmand (Paris 1932).

⁴⁰ Sur la localisation du butin, contra D. Palombi, *I Fori prima dei Fori, Storia urbana dei quartieri di Roma antica cancellati per la realizzazione dei Fori Imperiali* (Monte Compatri 2016) 282–285 qui cite les sources talmudiques, en particulier sur le seul dépôt au *Templum Pacis*.

⁴¹ Coarelli, *op. cit.* (n. 19) 194; E. Rodriguez-Almeida, *Marziale e Roma. Un poeta e la sua città* (Rome 2014) 251.

⁴² I. Nielsen, *Hellenistic Palaces. Tradition and Renewal* (Aarhus 1994) 25.170–174; Talamo, *op. cit.* (n. 17) 113 sq.; D. Spencer, *Roman Landscape: culture and identity* (Cambridge 2010) 135 sq. 161 sq. 164 sq.; S. Wood, «The *Horti* in the city of Rome. Emulation and transcendence in late Republic and Early Empire», *TRAC* (2010) 78.

Sallustiana, destinés à accueillir les *Ludi Apollinares* de 202 av. J.-C.⁴³, aient subsisté en l'état, le souvenir ou les traces qui ont pu demeurer⁴⁴ (distinctes d'un pseudo cirque de Flora postérieur et situé plus à l'ouest⁴⁵) invitent au rapprochement avec d'autres jardins impériaux⁴⁶ sans même parler de la résidence augustéenne au Palatin⁴⁷. Par ailleurs, les sources évoquent un corps d'habitation en forme de «tour» que l'on retrouve également dans les jardins de Mécène sur l'Esquilin⁴⁸. Enfin, les données archéologiques font état de l'existence d'un pavillon (nymphée?) semi-circulaire de la fin de la République⁴⁹. Sa construction et sa typologie le rapprochent de celui des *Horti Lamiani* (la soi-disant *diaeta Apollinis*) de l'Esquilin⁵⁰, qui entrent aussi à l'époque de Tibère dans le domaine impérial et feront partie du parc de la *Domus Aurea*⁵¹.

Un exemple augustéen antérieur: les jardins de Mécène sur l'Esquilin

À ce stade, il est tentant de dresser un parallèle avec la propriété de l'ami et conseiller d'Auguste. Mécène, qui lui ouvre occasionnellement son domaine⁵², est le premier à réaliser la fusion de la *domus* aristocratique et de la *villa*⁵³, avant

⁴³ Une crue du Tibre provoquant l'inondation du *Circus Maximus* avait empêché qu'ils y aient lieu: Liv. 30,38,10; Talamo, *op.cit.* (n. 17) 129–131; Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 61–68.

⁴⁴ Talamo, *op. cit.* (n. 15) 154 sq. sur les restes d'une possible palestre ou gymnase; F. Castagnoli, «appendice», dans I. Mariotti (éd.), *Gaio Sallustio Crispo, Opere* (Rome 1972) 391; M. Cima/E. Talamo, *Gli Horti di Roma antica* (Rome 2008) 120–121 reviennent sur l'idée d'un jardin en forme d'hippodrome; E. Laurenzi, «Amoenitas in villa, Strutture da spettacolo in contesti privati, fonti e dati archeologici», *Amoenitas* 3 (2014) 58.

⁴⁵ T. Hackens, «Circus Floræ, notes de topographie romaine», *Ant. Class.* 30–1 (1961) 133 sq.; J. H. Humphrey, *Roman Circuses, Arenas for Chariot racing* (Berkley/Los Angeles 1986) 557; Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 68; Capanna, *op. cit.* (n. 33) 461.

⁴⁶ M. Royo, «De la Domus Gelotiana aux Horti Spei Veteris : retour sur la question de l'association entre cirque et palais à Rome», dans J. Nelis-Clément/J.-M. Roddaz (éds.), *Le Cirque romain et son image* (Bordeaux 2008) 485–487.

⁴⁷ Royo, *op. cit.* (n. 46) 482.

⁴⁸ Suet. Nero 38,2: *Hoc incendium* (64 p. C.) *e turre Mæcenatiana prospectans laetusque flammae, ut aiebat, pulchritudine, Halosin Illi suo scœnico habitu decantavit.* «Il regardait cet incendie du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté de la flamme, et chantant la prise de Troie, revêtu de son costume de comédien». Trad. M. Cabaret-Dupaty (Paris 1893), revue MR.; Hor. *Carm.* 3,29,5–10. Julius Obsequens 71 (*Turris hortorum Caesaris ad portam Collinam de caelo tacta*. «La tour des jardins de César à la porte Colline frappée par la foudre.» Trad. MR.); Juv. *Sat.* 6,291 (*Collina turris*; «La tour Colline» trad. MR.).

⁴⁹ Capanna, *op. cit.* (n. 33) 457, entre les actuelles vie Friula et Sallustiani.

⁵⁰ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 134; M. Cima di Puolo, «*Horti Lamiani*», *LTUR* III (1996) 63; Ch. Häuber, «*Horti Mæcenatis*», *LTUR* II (1996) 72–73.

⁵¹ Häuber, *op. cit.* (n. 50) 71.

⁵² Suet. Aug. 72,4 (*Augustus*) *aeger autem in domo Maecenatis cubabat.* «Mais quand (Auguste) était malade il dormait dans la maison de Mécène» trad. MR.

⁵³ Chillet, *op. cit.* (n. 16) 157.

même la *Domus Aurea* néronienne⁵⁴ et la propriété du Quirinal. La situation des deux domaines et leur relation avec le centre de Rome n'en sont pas moins comparables⁵⁵: celui de Mécène, proche de la *porta Esquilina*, outrepasse la muraille servienne et le *clivus suburanus* qui le relie à la *porticus Liviae* mène au Forum⁵⁶. Les jardins de Salluste – même s'ils sont inclus à partir de Claude dans le *pomerium*⁵⁷ – chevauchent symboliquement aussi la muraille. Les *horti* que César aurait possédés à proximité de la porte Colline en seraient l'origine⁵⁸. Le célèbre historien qui en hérite les aurait agrandis vers l'ouest, réalisant ainsi un parc de 60 hectares environ. Sous Tibère, à la mort de son descendant homonyme⁵⁹, la propriété entre alors dans le domaine impérial⁶⁰. Ses limites, mal connues pour l'époque républicaine peuvent être à peu près restituées à la fin du Haut-Empire. Allant jusqu'à la porte Colline et bordés à l'est et à l'ouest, par les *via salaria* et *salaria vetus*⁶¹, les *horti* s'étendent plus ou moins jusqu'à la future muraille aurélienne au nord⁶². *L'alta semita* qui en marque la limite méridionale ramène par le *vicus fundanus* et l'Argilète au *Templum Pacis* et au centre monumental.

Cela étant, le parallèle reste imparfait. Les *Horti Sallustiani* ont – on l'a vu – une importance stratégique. Ceux de Mécène, où passent certes plusieurs aqueducs, servent surtout de retraite au premier julio-claudien et de résidence à Tibère dans l'attente de sa désignation comme co-régent⁶³. Ils accueillent à leur tour le

⁵⁴ A. Carandini, «Il giardino romano nell'età tardo repubblicana e giulio-claudia», dans G. Morganzi (éd.), *Gli Orti Farnesiani sul Palatino* (Rome 1990) 14.

⁵⁵ Häuber, *op. cit.* (n. 10) 314.

⁵⁶ Häuber, *op. cit.* (n. 50) 72–73.

⁵⁷ M. Labrousse, «Le pomerium de la Rome impériale: notes de topographie romaine», *MEFR* 54 (1937) 186 *contra* Hartswick *op. cit.* (n. 18) 5, qui tout en acceptant l'extension pomériale de Claude suggère que sous Vespasien ces jardins ne faisaient pas partie de l'*Vrbs*.

⁵⁸ Innocenti/Leotta, *op. cit.* (n. 12) 79; F. Coarelli, «*Horti Caesaris*», *LTUR* III (Rome 1996) 55; Talamo, *op. cit.* (n. 17) 115; Capanna, *op. cit.* (n. 33) 456–457 *contra* Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 9–10 pour qui les mentions de César désignent en fait l'empereur *es qualité* (l'auteur se fonde sur la mention par Julius Obsequens du foudroyement des *horti* «*cæsarisi*» à la date de 17 av. J.-C.); N. Purcell, «*Dialectal Gardening*», *JRA* 14 (2001) 555.

⁵⁹ Tac. *Ann.* 3,30.

⁶⁰ *CIL* 6, 9005; Cima/Talamo, *op. cit.* (n. 44) 116 sq.

⁶¹ G. Adinolfi/R. Carmagnola, «Rinvenimenti ai margini degli Horti Sallustiani», <https://www.fashionline.org/docs/FOLDER-it-2007-92.pdf>.

⁶² Capanna, *op. cit.* (n. 33) 461; Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 6 sq.; la fouille du Villino Fassi suggère que les jardins ont pu s'étendre au-delà de la future muraille aurélienne: M. Piranomonte, «Un giardino imperiale sotto il villino Fassi», dans M. Piranomonte (éd.), *Un paradiso ritrovato. Scavi al Villino Fassi* (Rome 2007) 58 sq.

⁶³ Suet. *Tib.* 15,1: *Romam reuersus, deducto in forum filio Druso, statim e Carinis ac Pompeiana domo Esquiliis in hortos Mæcenatianos transmigravit totumque se ad quietem contulit, priuata modo officia obiens ac publicorum munerum expers.* «De retour à Rome, il fit débuter son fils Drusus dans le forum. Aussitôt après, il quitta les Carènes et la maison de Pompée pour se loger aux Esquilles dans les jardins de Mécène. Là il se livra entièrement au repos, se bornant aux devoirs d'un particulier, sans s'occuper d'aucune charge publique». Trad. M. Cabaret-Dupaty (Paris 1893).

successeur de Vespasien, Titus plusieurs fois salué *imperator*⁶⁴. Cette répartition des rôles pourrait ainsi avoir pesé dans le choix des nouveaux maîtres de Rome⁶⁵.

Environnement religieux et programmes décoratifs: Sylla, César et *imitatio Augusti*

Ce sont surtout l'environnement religieux des jardins de Salluste et les programmes décoratifs qui s'y développent qui donnent tout son sens à la nouvelle résidence impériale flavienne. L'occupation quasi continue des jardins jusqu'au III^e s.⁶⁶ et les vicissitudes que connaissent, dès les années 1880, les grandes propriétés de cette partie de Rome, livrée à une exploitation immobilière mal contrôlée⁶⁷, rendent difficile, sauf exceptions, la reconstitution en détail de l'histoire ancienne du site et de ses programmes décoratifs⁶⁸. Peu d'informations accompagnent les œuvres (qui appartiennent en majorité à la collection Ludovisi) sur le lieu ou les conditions de leur découverte.

Cependant, non loin de la porte Colline se trouve un sanctuaire consacré à *Honos*⁶⁹ qui est, avec *Virtus*, caractéristique de la nouvelle dynastie⁷⁰. Il est tentant de faire le rapprochement avec la restauration par Vespasien du temple de ces divinités situé près de la porte Capène⁷¹ ainsi qu'avec le décor des claveaux de

⁶⁴ Plin. *HN* 36,37. La localisation précise de la découverte du Laocoön a mis un terme à l'hypothèse selon laquelle la maison de Titus était une partie du pavillon de l'Oppius et permis d'identifier celle-ci à la *domus Mæcenatis*: R. Volpe/A. Parisi, «Alla ricerca di una scoperta: Felice de Fredis e il luogo di ritrovamento del Laocoonte», *BCAR* 110 (2009) 86–95; Cl. Chillet, «L'Esquilin sous les Flaviens», dans D. Nelis/L. E. Baumer/M. Royo (éds.), *op. cit.* (n. 26) 76; le démantèlement de la *Domus Aurea* n'aurait sans doute donc pas concerné la partie des jardins de Mécène: E. Papi, «*Domus Titi Imperatoris*», *LTUR* II (1995) 199 et E. Rosso, «Les destins multiples de la *Domus Aurea*: l'exploitation de la condamnation de Néron dans l'idéologie flavienne», dans St. Benoist/A. Daguet-Gagey (éds.), *Un discours en images, De la condamnation de mémoire* (Metz 2008) 51 sq. 70 sq. qui fait de la «città dipinta» la résidence de Titus; contra Chillet, *op. cit.* (n. 64 2020) 68–70. L'œuvre de Pline est publiée en 77 avant l'accession de Titus sur le trône, en revanche il est salué *imperator* depuis 71. Cf. Cl. Chillet, «L'Esquilin, l'autre colline du pouvoir à la fin de la République», dans M. de Souza (éd.), *Les collines dans la représentation du pouvoir à Rome* (Bordeaux 2017) 113.

⁶⁵ Häuber, *op. cit.* (n. 10) 317.

⁶⁶ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 117; P. Innocenti/M.C. Leotta, «*Horti Sallustiani. Le evidenze archeologiche e la topografia*», *BCAR* 105 (2004) 149 sq.; Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 12.

⁶⁷ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 120 sq. 144 sq.; Innocenti/Leotta, *op. cit.* (n. 66) 154 sq.; Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 27–30.

⁶⁸ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 26. 36.138; Innocenti/Leotta, *op. cit.* (n. 66) 193 sq.; Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 83. Ce dernier se montre particulièrement critique dans la datation des œuvres et leur attribution à un programme particulier (par ex. 128.138.140).

⁶⁹ D. Palombi, «*Honos aedes*», *LTUR* III (1996) 30–31.

⁷⁰ A. J. Pérez, *Auctoritas et Maiestas. Historia, programa dinastica e iconografía en la moneda de Vespasiano* (Alicante 2003) 161; Vasta, *op. cit.* (n. 20) 109.

⁷¹ Plin. *NH* 35,120; L. Richardson, «Honos et Virtvs and the Sacra Via», *AJA* 82.2 (1978) 244; C. F. Noreña, «Medium and Message in Vespasian's Templum Pacis», *MAAR* 48 (2003) 38; D. Palombi, «*Honoris et Virtutis aedes*», *LTUR* III (1996) 31–33.

l'arc de Titus où on a voulu les reconnaître⁷², sans doute en relation avec l'*œdes* de la Vélia⁷³. Du nord au sud, la nouvelle dynastie jalonnait ainsi l'espace urbain de sa présence.

L'agencement des jardins de César tirait parti du voisinage des cultes de *Fortuna* et de Vénus Érycine⁷⁴, que leurs temples en aient ou non fait partie et quelle que soit leur identification sur le terrain, toujours problématique depuis la Renaissance⁷⁵.

Fortuna est célébrée à proximité de la porte Colline dans trois temples souvent cités collectivement (*Fortunae tres*)⁷⁶. Le plus proche des jardins de César est sans doute celui de la *Fortuna publica* du peuple romain⁷⁷, ce qui n'est pas sans faire écho à une proximité du même ordre entre ses jardins au Trastevere et le sanctuaire de *Fors Fortuna*⁷⁸. La fortune de Rome se confond alors avec celle de l'*imperator*⁷⁹, avant de s'incarner sous l'Empire dans celle du Prince⁸⁰. Avec Galba, la *Fortuna Augusti* vient compenser le manque d'*auctoritas* des prétendants à l'Empire et asseoir la légitimité de leur pouvoir fraîchement conquis⁸¹. La *Fortuna* devient ainsi un élément fondamental du programme dynastique de Vespasien associé à la victoire, en particulier au travers du thème augustéen de la *Fortuna Redux*⁸². On comprend l'intérêt supplémentaire que représentaient alors pour l'empereur les jardins de Salluste.

Monuments ou cultes dédiés à Vénus dans le secteur de ces *horti* paraissent tout aussi nombreux. Les sources parlent de Vénus *Felix*, *Hortorum Sallustianorum*

⁷² Plutôt que Rome et le Génie du peuple romain: M. Bieber, «Honos and Virtus», *AJA* 49.1 (1945) 27 sq.; T. Hölscher, «Rilievi provenienti da monumenti statali del tempo dei Flavi», dans Coarelli, *op. cit.* (n. 1) 51–52.

⁷³ Richardson, *op. cit.* (n. 71) 241 sq.; F. Coarelli, *Il Foro romano, I, periodo arcaico* (Rome 1983) 102–103; D. Palombi, «*Honoris et Virtutis œdes*», *LTUR* III (1996) 33–35.

⁷⁴ Capanna, *op. cit.* (n. 31) 456.461; Talamo, *op. cit.* (n. 15) 135.

⁷⁵ A. Sironi, «I disegni di Pirro Ligorio del codice di Parigi sugli edifici degli Orti Sallustiani», *Palladio* 6–11 (1993) 55–70.

⁷⁶ F. Coarelli, «*Fortunae tres, œdes*», *LTUR* II (1995) 285–287.

⁷⁷ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 114 n. 3. 115; Coarelli, *op. cit.* (n. 19) 172. Les vestiges découverts en 1887, à l'angle des vie Flavia et Servio Tullio, près de piazza Sallustio, pourraient correspondre à ceux du *podium* de ce temple. Si tel est bien le cas, la *villa* de César serait alors à chercher dans le «palais d'Hadrien» puisqu'elle fut frappée par la foudre en 47 av. J.-C. en même temps que le temple (Dio Cass., 42,26,3): Innocenti/Leotta, *op. cit.* (n. 66) 195.

⁷⁸ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 148; J. Champeaux, *Fortuna. Recherche sur le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain, des origines à la mort de César. II. Les transformations de Fortuna sous la République* (Rome 1987) 281 sq.

⁷⁹ Champeaux, *op. cit.* (n. 78) 283.

⁸⁰ Champeaux, *op. cit.* (n. 78) 90 sq.

⁸¹ J. Hellegouarc'h, «La fortune du Prince», dans J. Bibauw (éd.), *Hommages à M. Renard I* (Bruxelles 1969) 427–429.

⁸² Pérez, *op. cit.* (n. 70) 79 sq. 81 sq. 173 sq. Vespasien, le 1^{er} octobre 70, offre pour son retour un sacrifice à la triade capitoline et à la *Fortuna redux* (*CIL* 6, 2052) et lui dédie une statue le 12, jour anniversaire de la dédicace qu'avait faite Auguste à son retour d'Orient en 19 av. J.-C. La divinité fait l'objet de nombreuses frappes monétaires durant son règne.

et Érycine sans qu'on ne soit absolument sûr qu'on ait affaire dans chaque cas à des sanctuaires différents. S'agissant de Vénus Érycine, la même épithète désignerait en fait deux temples distincts. Quoi qu'il en soit, ces cultes présentent eux aussi une forte composante triomphale à laquelle Vespasien dut être sensible.

Deux dédicaces à *Venus Felix* – dont l'une par une *Sallustia Helpidus* – ainsi qu'une inscription funéraire du II^e siècle d'un *ædilis Veneris Felicis* suggèrent l'existence d'un temple consacré à cette divinité⁸³. Il n'a cependant pas été localisé mais le nom de la dédicante d'une part, la fonction et le statut d'affranchi impérial de l'autre ont laissé penser que le sanctuaire aurait pu être proche des jardins de Salluste, voire englobé par la suite dans la propriété impériale⁸⁴. F. Coarelli en attribue la construction à Sylla après sa victoire de 82 av. J.-C. à la porte Colline, ce que le qualificatif *Felix* peut laisser penser⁸⁵. Si tel était effectivement le cas, sa présence aurait alors implicitement invité au rapprochement avec les événements récents qui avaient opposé au même endroit, partisans de Vespasien et de Vitellius.

Par ailleurs, des sources contradictoires et l'existence de deux *dies natales* différents (23 avril et 24 octobre⁸⁶) suggèrent la présence de deux sanctuaires consacrés à Vénus Érycine *ad portam Collinam*: l'un aurait été consacré par C. Marcellus en 217 av. J.-C.⁸⁷, l'autre entre 184 et 181 av. J.-C. par L. Licinius Porcius. Un des deux pourrait alors se confondre avec l'*æedes Veneris Hortorum Sallustianorum* que mentionnent des inscriptions funéraires d'esclaves et d'affranchis impériaux⁸⁸ et dont Ligorio a laissé un plan partiel qui évoque une tholos⁸⁹. La localisation d'un de ces lieux de culte dans les jardins de Salluste reste problématique et a suscité des controverses⁹⁰. Pour E. Talamo, le temple serait à situer sur l'esplanade⁹¹ dominant l'espace initialement aménagé pour les jeux Apolliniens

⁸³ CIL 6, 781.782.8710.

⁸⁴ L. Chioffi, «*Venus Felix, ædes*», LTUR V (1999) 116.

⁸⁵ Coarelli, *op. cit.* (n. 19) 176.

⁸⁶ F. Coarelli, «*Venus Erycine, ædes*», LTUR V (1999) 114–115 repris dans Coarelli, *op. cit.* (n. 19) 174–177; Capanna, *op. cit.* (n. 33) 457.

⁸⁷ Celui dont parle Tite Live à propos du déplacement des *Ludi Apollinares* (Liv. 30,38,10) et dont le *dies natalis* tombe le 24 octobre.

⁸⁸ CIL 6, 122.32451.32468; F. Coarelli, «*Venus Hortorum Sallustianorum, ædes*», LTUR V (1999) 117; Coarelli, *op. cit.* (n. 19), 187–188.

⁸⁹ Sironi, *op. cit.* (n. 75); Coarelli, *op. cit.* (n. 88 1999) 117 fig. 63; Hartwick, *op. cit.* (n. 18) 68 sq. (part. 71–72) ajoute un plan identique mais complet tiré du *Cod. Paris. ital.* 1129 (St. Germain 86) f° 309 BNF.

⁹⁰ En particulier la gestion du temple par des membres de la *Domus Augusta* rendait impossible un statut d'*æedes publica* jusqu'à ce qu'une inscription funéraire d'une *Veneria*, affranchie impériale relance la question: Coarelli, *op. cit.* (n. 19) 188, contre Hartwick, *op. cit.* (n. 18) 77 qui ne voit qu'un surnom et non la fonction d'une hiérodule.

⁹¹ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 135 sq. et 154 qui rapproche les vestiges de la description par Strabon du temple de Rome (*Géo.* 6,2,5) qui évoque un espace portiqué. L'examen d'autres documents de la Renaissance conduit Hartwick, *op. cit.* (n. 18) 81–82 à mettre en doute la nature et la localisation du monument dessiné par Ligorio.

de 202 av. J.-C. et donc non loin du noyau d'habitation césarien qui sera transformé ensuite par Hadrien. L'épiclèse de la divinité aurait en outre permis à César, via la légende troyenne, d'intégrer le temple au programme des jardins d'origine. Il aurait alors pris la forme d'une tholos, sur le modèle de celle de Cnide⁹² et son décor aurait accueilli une copie des Galates de Pergame⁹³, illustration de la victoire du dictateur sur la Gaule⁹⁴. Les originaux auraient ensuite été ramenés par Néron dans la *Domus Aurea* avant d'être sans doute exposés au *Templum Pacis*⁹⁵. En fait, qu'il ait eu ou non des copies «césariennes» des Galates et que les originaux n'aient figuré dans les jardins qu'à l'occasion de l'installation de Vespasien n'a que peu d'importance⁹⁶: la composante dynastique n'intervient pas, seul le caractère triomphal reste présent et le nouveau souverain, en s'installant dans les jardins de Salluste, s'inscrit ainsi dans la lignée d'*imperatores* célèbres, Sylla peut-être, César sans doute, et Auguste certainement.

Certains aménagements furent en effet vraisemblablement réalisés par l'héritier de l'écrivain, C. Sallustius Crispus, très proche conseiller et confident d'Auguste⁹⁷. Outre des décors (en particulier de masques) qui rappellent ceux du théâtre de Marcellus et des thermes d'Agrippa⁹⁸, ou la transformation possible du fronton du temple de la Fortune sur le modèle de celui d'Apollon Sosien et avec des matériaux de même style⁹⁹, les travaux durent porter également sur l'aménagement paysager de la terrasse de la *Vallis Sallustiana*¹⁰⁰. Les restes d'imposants panneaux ornés de rinceaux d'acanthes furent en effet découverts en 1888 dans un dépôt antique de marbres dans une zone qui surplombait légèrement la vallée

⁹² F. Coarelli, *Da Pergamo a Roma. I Galati nella città degli Attalidi* (Rome 1995) 10–12; Coarelli, *op. cit.* (n. 88) 117.

⁹³ Coarelli, *op. cit.* (n. 92) 11–15.

⁹⁴ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 141.

⁹⁵ Coarelli, *op. cit.* (n. 92) 16.36–37; A. Bravi, «Immagini adeguate. Opere d'arte greche nel *Templum Pacis*», dans Coarelli, *op. cit.* (n. 1) 176–183 à propos de Plin. *HN*. 34,84 *contra* L.E. Baumer, «Les Flaviens et les ornamenti du *Templum Pacis*», dans Nelis/ Baumer/ Royo (éds.), *op. cit.* (n. 26) 54 pour qui les indications de Pline ne permettent pas une identification de toutes les statues du *Templum Pacis*.

⁹⁶ Hartswick, *op. cit.* (n. 38) 107, mettant en doute l'existence de jardins ayant appartenu à César, rejette l'hypothèse de Coarelli.

⁹⁷ Tac. *Ann.* 3,30.

⁹⁸ Provenant de la villa Spithœver et acquis par la Ny Carlsberg Glyptotek (M. Moltesen, «The sculptures from the horti Sallustiani in the Ny Carlsberg Glyptotek», dans Cima/La Rocca (éds.), *op. cit.* (n. 17) 176 sq.); Talamo, *op. cit.* (n. 17) 154–157 fait le rapprochement avec ceux du théâtre de Marcellus; Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 111.186 n. 167–168 renvoie uniquement au *locus amoenus* dont ils témoignent avec d'autres éléments sculptés décoratifs.

⁹⁹ Il s'agit des «Niobides» qui auraient pour E. La Rocca la même provenance que les statues du temple d'Apollon au *Circus Flaminius*, comme l'Amazone agenouillée qui représenterait un cadeau du Prince à Salluste: Talamo, *op. cit.* (n. 17), 143 sq., part. 146–148; *contra* Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 96.102 qui s'interdit de trancher. Sur le dossier, voir en dernier lieu la thèse de Cl. Bolle-Fivaz, *La Sculpture grecque originale dans l'espace romain: mode de remplacement* (Genève 2021) (dir. Lorenz E. Baumer).

¹⁰⁰ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 148 sq.

avec d'autres fragments, dont un aigle et un morceau de drapé appartenant à une statue colossale d'Apollon¹⁰¹.

Datés en dernière analyse de la décennie 30–20 av. J.-C.¹⁰², ces reliefs ont été d'abord attribués au décor frontal d'un temple à Vénus (Érycine ou *Hortorum Sallustianorum*¹⁰³). Il semble plus vraisemblable qu'ils aient servi de balustrade à une tribune monumentale¹⁰⁴ dominant un espace sans doute aménagé pour des jeux comme le laissent penser les graffiti de gladiateurs présents au revers des plaques et qui suggèrent une utilisation de la fin de la République jusqu'à Claude¹⁰⁵. Que cet espace se confonde avec celui aménagé pour les jeux Apolliniens de 202 av. J.-C. reste cependant impossible à déterminer tout comme y paraît improbable l'organisation de courses de chars¹⁰⁶.

La statue monumentale d'Apollon, vraisemblablement comparable à celle du Palatin¹⁰⁷, ainsi qu'un trophée, voire un groupe sculpté de barbares agenouillés¹⁰⁸, qui évoqueraient la victoire parthique auraient pu alors s'intégrer dans le dispositif de terrasses successives que suggère E. Talamo à partir de gravures des XVI^e et XVIII^e siècles¹⁰⁹. Un tel contexte donnait ainsi aux jardins une forme palatiale. Le nouveau souverain qui entendait s'inspirer du modèle augustéen ne pouvait qu'être séduit par ce double de la *Domus Augusti* palatine dépourvu de toute sa retenue¹¹⁰.

¹⁰¹ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 157 (angle des vie Boncompagni et Quintino Sella); D. Maschek, «Augustus und die Pracht der Blüten. Überlegungen zu den Rankenplatten aus den Horti Sallustiani in Rom», *RHMitt.* 52 (2010) 105.

¹⁰² Maschek, *op. cit.* (n. 101) 101–102. G. Sauron, «Les modèles funéraires classiques de l'art décoratif néoattique au 1er siècle av. J.-C.», *MEFRA* 91.1 (1979) 197 fixe plutôt la date entre 45–25 av. J.-C.

¹⁰³ Résumé du débat dans Sauron, *op. cit.* (n. 102) 193.

¹⁰⁴ Talamo, *op. cit.* (n. 17), 157 sq.; part. 165; Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 139–140 ne se prononce ni sur leur destination ni sur leur localisation.

¹⁰⁵ Talamo, *op. cit.* (n. 17), 165; G. Bevilacqua, «Graffiti gladiatori sui fregi a girali dagli horti Sallustiani», dans Cima/La Rocca (éds.), *op. cit.* (n. 17) 171–174.

¹⁰⁶ E. Talamo, «Un monumento di propaganda trionfale degli horti di Sallustio sul Quirinale», dans M. De Nuccio/L. Ungaro (éds.), *I marmi colorati della Roma imperiale* (Venise 2002) 430; Cima/Talamo, *op. cit.* (n. 44) 120; Maschek, *op. cit.* (n. 101) 107–109.

¹⁰⁷ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 166–168 (Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 99 ne fait pas le rapprochement). Sur le parallèle suggéré depuis par Talamo, *op. cit.* (n. 17) 166, cf. M. A. Tomei, «Il monumento celebrativo della battaglia di Azio sul Palatino», *MEFRA*, 129.2 (2017) = <https://doi.org/10.4000/mefra.4446> pour les fragments de la statue palatine.

¹⁰⁸ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 168; Talamo, *op. cit.* (n. 106) 432, *contra* Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 128 qui sur la base de l'entrée de ces jardins dans le domaine impérial sous Néron rejette l'appartenance initiale du trophée aux *Horti Sallustiani*.

¹⁰⁹ Talamo, *op. cit.* (n. 106) 432; Cima/Talamo, *op. cit.* (n. 44) 128 sq. (cf. R. Lanciani, «Quatre dessins inédits de la collection Destailleur relatifs aux ruines de Rome», *MAH* 11 (1891) 167–170.200 pl. II); Maschek, *op. cit.* (n. 101) 107 reste prudent sur la restitution spatiale.

¹¹⁰ Talamo, *op. cit.* (n. 17) 169.

Enfin, on crédite parfois Caligula de l'installation des statues égyptiennes qui furent découvertes dans ces *horti* au XVIII^e siècle¹¹¹. Si tel est le cas – plutôt qu'une datation de ces aménagements à l'époque de Commode –, les visiteurs ne pouvaient alors manquer de se rappeler les circonstances qui avaient entouré l'accession de Vespasien au trône et sa visite à Alexandrie de l'oracle de Sérapis¹¹².

La modestie dont parle Dion Cassius paraît donc bien mise à mal. Elle relève d'un effort de promotion de l'image du «bon prince» que Vespasien avait affichée pour se démarquer de celle, détestable, de Néron et des prétendants au pouvoir auxquels il avait succédé.

En s'installant sur le Quirinal, Vespasien inscrivait dans l'espace urbain le rôle de la victoire, convoquant le souvenir de Sylla, de César et d'Auguste. Cependant, à la différence de ce qu'avait fait Auguste au Palatin, où le temple d'Apollon et le décor des portiques permettaient d'évacuer la délicate question des guerres civiles, la légitimation du pouvoir de Vespasien, obtenu dans les mêmes conditions, ne trouvait pas à s'exprimer dans la résidence de celui qui avait fait d'Auguste un modèle. C'est au *Templum Pacis* et au Colisée dont l'érection illustrait l'heureuse conclusion de la campagne de Palestine, qu'avait été confié le soin d'occulter ces événements et les tragiques circonstances qui les avaient entourés.

Ainsi, en même temps que Vespasien faisait restaurer le Capitole incendié lors de la guerre civile, engageait la construction du Colisée sur le site de la *Domus Aurea* partiellement démantelée et laissait chacun se réinstaller dans les espaces restés en friche depuis l'incendie de 64 apr. J.-C.¹¹³, lui-même semblait modestement se mettre à l'écart, évitant d'occuper la *Domus Tiberiana* qui avait été le siège disputé du pouvoir de ses adversaires. Affichant et cultivant cette image de prince bienveillant et accessible à tous, le nouvel empereur trouvait avec les jardins de Salluste le moyen de se distinguer de tous ses prédécesseurs tout en bénéficiant d'un cadre dont la conception, la taille et l'agrément n'étaient en rien différents de ceux de la *Domus Aurea*.

Bien que nous soyons souvent contraints à la prudence et aux hypothèses s'agissant du détail des aménagements des *Horti Sallustiani*, le schéma d'ensemble n'en reste pas moins clair. Le programme décoratif situe le nouveau prince dans la ligne d'Auguste lui-même. Mais en même temps, ce qu'écrit E. Rosso à propos du démantèlement de la résidence néronienne peut paradoxalement s'appliquer aussi à celle de Vespasien: celui-ci, qui avait placé sa résidence sous le patronage

¹¹¹ J.-C. Grenier, «Notes isiaques», *BMonMusPont.* 9 (1989) 21–33. Il est évident que les aménagements successifs des jardins, en particulier par Hadrien, et les parallèles avec la villa de Tivoli, interdisent de véritablement trancher au-delà des arguments «idéologiques» comme le modèle du couple pharaonique de Ptolémée II Philadelphe et d'Arsinoé II prisé par Caligula. Talamo, *op. cit.* (n. 17) 130.142 sq.; Hartswick, *op. cit.* (n. 18) 130 sq. les rattache au Pincio et à l'époque de Commode (137).

¹¹² Suet. *Vesp.* 7.

¹¹³ Suet. *Vesp.*, 8, 9, 2.

de la victoire et sous le signe de l'*imitatio Augusti*, réalisait «le tour de force de construire en réalité l'équivalent d'une *Domus Aurea* flavienne [...] mais une *domus* qui, si elle n'était *de facto* pas davantage “publique” que son antécédent néronien, du moins s'affichait comme telle»¹¹⁴.

Manuel Royo, Université de Tours, 3 quai des Tanneurs, F-37000 Tours,
manuel.royo@univ-tours.fr

¹¹⁴ Rosso, *op. cit.* (n. 64) 77–78.